

LA COHÉRENCE ET LA COHÉSION TEXTUELLE : RECONNAISSANCE ET ARTICULATION

Imane El KARFA

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc

imaneelkarfa@gmail.com

Résumé : Le texte est comme le recto d'une feuille qui ne peut s'imaginer sans son verso. Tout texte ne peut s'imaginer en tant que tel sans avoir besoin de ce qui fait de lui un texte, à savoir sa cohérence. Ceci dit, un texte n'est pas une juxtaposition de phrases ou d'énoncés les uns à côté des autres. Il s'agit d'un tout cohérent et cohésif où tous les éléments tissent une trame. Et si la cohérence se construit par le scripteur, elle se reconstruit par le lecteur. La question que nous voulons traiter ici se rattache de façon étroite à ce qui fait d'un « texte » un « bon texte » et un tout cohérent. Cette question est difficile à cerner mais nous pouvons, à partir des études menées sur le sujet, dégager quelques pistes qui peuvent être exploitées par le sujet parlant afin d'améliorer sa compétence textuelle.

Mots-clés : Texte, phrase, discours, cohésion, cohérence.

Abstract: The text is like the front of a sheet of paper that cannot be imagined without its back. Every text cannot imagine itself as such without needing what makes it a text, namely its coherence. This being said, a text is not a juxtaposition of sentences or statements beside each other, it is a coherent and cohesive whole where all the elements weave a framework. And if coherence is built by the writer, it is rebuilt by the reader. The question we want to deal with here is closely related to what makes a "text" a "good text" and a coherent whole. This question is difficult to define but we can, from the studies carried out on the subject, identify some avenues that can be exploited by the speaking subject in order to improve his textual competence.

Keywords : Text, sentence, speech, cohesion, coherence.

Introduction

La phrase est un ensemble de mots mais « n'importe quel assemblage de mots ne produit pas une phrase » (Charolles 1978, p.7). Un certain nombre de règles et de combinaisons décident l'acceptabilité de celle-ci. Tous les natifs d'une communauté discursive ont un arrière-plan intuitif qui leur permet d'articuler et de valider une phrase comme correcte ou non. Toutefois une explicitation de ces règles reste nécessaire (surtout pour un apprentissage de la langue par les non-natifs) afin de s'aligner sur le système de la langue. Cette explicitation des normes fait sujet de la grammaire, et précisément la grammaire de la phrase.

À une échelle plus globale, une suite de phrases ne produit pas un texte, même si ces phrases sont acceptables en tant que telles. Le texte possède une organisation propre et il a des critères de « bonne formation instituant une norme minimale de composition textuelle » (Charolles 1978, p.8). Toute extension du principe de composition de la phrase vers celui du texte sera défailante. Dans les années 60-70, une grammaire de texte inspirée de la grammaire de la phrase et de la grammaire générative et transformationnelle de Chomsky a vu le jour. Mais elle s'est vite montrée manquante. Elle se voit comme un élargissement du champ d'étude de la grammaire, en allant de la phrase au texte, sans changer la pratique dans sa totalité puisque la matière est changée. D'ailleurs, certains linguistes comme B. Combettes et M. Charolles ont déjà signalé que cette extension n'est pas évidente :

L'idée de grammaire, telle qu'au moins on l'entend dans la plupart des écoles contemporaines, s'applique difficilement au texte. [...] Les règles, à supposer que l'on puisse parler de règles dans le domaine textuel, ne sont pas du même ordre que les règles qui commandent à la morphosyntaxe. A l'échelle du discours, on n'a en effet pas affaire, comme nous y insisterons ci-après, à des déterminismes exclusivement linguistiques, mais à des mécanismes de régulation communicationnelle hétérogènes dans lesquels les phénomènes linguistiques doivent être envisagés en relation avec des facteurs psycholinguistiques, cognitifs, et sociolinguistiques.

Combettes et Charolles (1999, p. 78-79)

Les règles de la grammaire de texte ont montré leur limite et « le texte s'est avéré être une entité trop complexe pour être appréhendé par une série de règles » (Shirley 2009, p.19). Dès lors, les linguistes ont essayé d'approcher le texte autrement. Le champ d'étude de la linguistique textuelle ainsi que celui de l'analyse du discours paraît vaste. Notre étude se limite à l'examen de quelques problèmes choisis. Cela nous amène à poser des questions du genre : Qu'est ce qu'un texte ? Comment pouvons-nous construire un texte ? Quelles sont les conditions nécessaires ou suffisantes pour avoir un texte ? Autrement dire, comment pouvons-nous construire un « bon » texte, ou un texte cohérent et cohésif ? Est-ce qu'il y a des règles de la textualisation ? Si la réponse est affirmative, quelles sont donc ces règles ?

Pour répondre à ces questions nous allons dans un premier temps essayer de définir ce qu'est un texte et de relever ses caractéristiques. Dans un deuxième temps nous allons analyser ces caractéristiques dites de cohésion et de cohérence et de voir comment leur bonne articulation peut donner lieu à un « bon texte ».

1. Aborder le texte

1.1 Ébauche de définition

Vu les définitions nombreuses ainsi que contradictoires du mot texte, son étymologie '*textus*' révèle une image assez simple à appréhender. Il s'agit d'une trame et d'une chose tissée. Alors nous pouvons dire que le texte est un

ensemble d'unités tissées avec une certaine cohérence afin de donner une trame et un tout cohérent.

L'accent est donc mis sur la texture, sur un assemblage non disparate, mais organisé d'unités linguistiques interdépendantes les unes des autres dans un enchaînement ; le tissage fait penser aux relations, à une structure où tout se tient, à une structure cohésive et cohérente.

Grzmil-Tylutki (2016, p. 18)

Dans un article sur les interventions correctives des maîtres dans certains textes d'élèves jugés incohérents, M. Charolles (1978) fait remarquer que le processus de tissage textuel est évalué « naïvement ». Selon lui, les interventions sur les phrases malformées sont bien localisées contrairement aux interventions sur la globalité des textes malformés où les interventions sont vagues et non précises. Il en résulte que « les maîtres confrontés à des énoncés transphrastiques malformés en restent généralement au stade de l'aperception immédiate, de l'évaluation commune et sont relativement démunis pour construire des séquences d'apprentissage appropriées » (Grzmil-Tylutki 2016, p. 11). Ce manque d'outils conceptuels et analytiques fut regrettable et fait toujours objet de recherche. Le texte, cet ensemble tissé était jugé dans l'ordre de son acceptabilité en distinguant « le texte » du « non texte » comme le fait L. Lundquist (1999) dans son article « Le Factum Textus : fait de grammaire, fait de linguistique ou fait de cognition ? ». Cette assise est purement grammaticale, elle fait écho à la grammaire phrastique. Selon les linguistes qui ont abordé le texte autrement, non comme une extension de la phrase, la différence entre ces deux unités est grande ; cela rend impossible l'application des règles phrastique et morphosyntaxique, à un niveau supérieur comme celui du texte, du paragraphe ou de la séquence ; « il n'en résulte pas pour autant qu'une approche grammaticale (au sens large) des phénomènes textuels (des enchaînements de phrases et/ou d'énoncés) ne soit pas possible et même nécessaire » (Charolles 2005, p.42).

1.2 Les procédés de la cohésion

La cohésion a un fondement lexico-grammatical, elle fait l'objet d'une étude purement linguistique. À l'intérieur du texte, unité sémantique, les liens de cohésion maintiennent la structure textuelle et assurent au texte sa « texture ». Ces liens agissent surtout au niveau phrastique et interphrastique, ils renvoient aux relations sémantiques et permettent la connexion entre les phrases du texte à l'aide de certains procédés tels que l'anaphore, les connecteurs, la progression thématique, etc. La cohésion joue un rôle important mais elle n'est pas suffisante en elle-même. Les liens cohésifs doivent être utilisés d'une manière appropriée, « un lien, par exemple, qui ne renvoie pas à un élément jouant un rôle majeur au niveau de la structure informationnelle, ne sera pas cohésif » (Shirley 2009, p. 21). Et même s'ils le sont grammaticalement, il y a de grandes possibilités qu'ils soient non significatifs pour le récepteur et par là le texte serait incohérent. Cependant, nous trouvons des textes cohérents en

l'absence des liens cohésifs, c'est cette inférence qui permet aux lecteurs de « trouver dans les phrases contiguës des relations sémantiques, ce qui leur permettra de conférer une cohérence à ces textes » (Shirley, 2009, p. 22). Ceci dit, il ne faut pas minimiser le rôle des liens cohésifs. Parmi les linguistes qui ont essayé d'approcher la notion de cohésion, Halliday et Hasan avec leur ouvrage « Cohesion in English » (jamais traduit en français) qui reste la référence la plus connue dans ce domaine. Les auteurs distinguent cinq catégories de relations dites de cohésion. Il s'agit des relations de : référence (anaphores et cataphores) ; de substitution (substitué une phrase ou une suite de mots par un mot plus général) ; d'ellipse (faire omission d'une expression ou d'un mot sans nuire à l'interprétation du lecteur) ; de conjonction (connecteurs et coordinateurs) et de cohésion lexicale (répéter les mêmes lexèmes).

Cette conceptualisation de la cohésion a donné naissance à plusieurs travaux surtout au niveau de l'utilisation des liens cohésifs dans les textes des apprenants comme point de départ de ce champ de recherche. Ces liens sont d'une grande utilité dans l'organisation textuelle. Ils sont « la partie visible d'une relation que l'émetteur souhaite signaler » (Shirley 2009, p. 21). L'abondance des marques cohésives permet d'orienter le récepteur dans son interprétation de l'information. L'étude de la cohésion, comme on vient de le signaler, est d'ordre linguistique. L'investigation se fait au niveau des mécanismes qui régissent et structurent les relations entre les éléments de la phrase ou entre les phrases du texte. Ces marques explicites sont nombreuses, nous allons nous contenter de présenter quelques uns de ceux qui ont un impact sur la structuration de l'ensemble du texte.

▪ L'anaphore

L'anaphore peut se définir comme une reprise d'un élément précédant. Elle sert à répéter à distance un syntagme ou une phrase entière. Les relations tissées à l'intérieur du texte sont organisées à l'aide de ces éléments « saillants ou manifestes » tels que les anaphoriques ; et les chaînes de référence qui en résultent sont un facteur essentiel pour la construction de la bonne textualité en :

- évitant les répétitions,
- développant et insistant sur un fait,
- unissant au moins deux énoncés,
- contribuant à la « cohésion thématique ».

Les reprises anaphoriques assurent l'enchaînement textuel et participent à la cohérence du texte comme le prétend M. Charolles (1978). Ils s'intègrent selon lui dans la règle de répétition qui impose au texte de comporter dans son développement des éléments récurrents.

▪ Les connecteurs

Les connecteurs, comme les anaphores, sont des marques de cohésion ; « leur interprétation ramène, dans un cas comme dans l'autre, aux énoncés

antérieurs. Cela suffit pour qu'on les regroupe dans une même famille, impliquant un même type de relations » (Charolles 2011, p.7). Toutefois, les connecteurs « ne sont pas des termes anaphoriques [...], même s'ils articulent la proposition où ils s'insèrent avec une proposition antérieure » (Riegl, Pellat et Rioul 2009, p.1044). Ils assurent la relation de connexion et ils apparaissent toujours dans des schémas comme celui-ci : « Énoncé. Connecteur, énoncé » (Brezar 2002, p.90), c'est une présentation de Dik (1997) reprise par M. S. Brezar (2002). Les connecteurs ont différentes fonctions. Ils lient, organisent et structurent le texte. Ils agissent tant au niveau sémantique que pragmatique et aident à interpréter le texte en imposant un effet qui serait impossible de tirer en leur absence.

- **La progression thématique**

Une autre piste aussi importante, pour voir de près comment s'organise un texte cohésif et cohérent, est le processus de la progression thématique. Comme nous l'avons vu avec le phénomène de l'anaphore, la continuité du thème (ce dont on parle) est importante pour assurer l'enchaînement entre les propositions et entre les éléments du texte dans sa globalité. Mais cette continuité doit être accompagnée d'un apport informationnel nouveau : « Pour qu'un texte soit cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé » (Charolles, 1978, p. 20). Cet apport d'éléments nouveaux se fait à partir d'autres déjà connus du lecteur. Le texte progresse en maintenant un équilibre entre les deux composantes connu (thème) / nouveau (rhème).

2. Articulation cohésion et cohérence

L'étude des différentes formes de connexion et de cohésion est une tâche inépuisable. La recherche est non exhaustive mais le linguiste dans sa recherche de ce qui fait la trame d'un texte est confronté à certaines limites. Comme nous l'avons vu dans les phénomènes précédents, il est très difficile d'étudier un texte en se référant aux seuls faits interphrastiques. Le monde extérieur joue un rôle important dans l'interprétation du texte. Parfois, nous pouvons avoir un texte cohérent sans la présence des marques de cohésion, alors que dans d'autres textes, nous trouvons que malgré cette présence le texte est non parlant pour son lecteur.

L'occurrence d'un connecteur et/ou d'une anaphore et/ou d'une quelconque autre marque de cohésion n'est en effet ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour que par exemple une suite de deux énoncés paraisse former une séquence cohérente intelligible en tant que tout.

Charolles (1995, p. 7)

Ceci dit, un texte qui contient des marques de cohésion est un texte qui guide le lecteur dans son interprétation en lui explicitant les relations entre les éléments

et les enchainements dans le texte. Pour cela, les enseignants incitent les étudiants à utiliser ces marques autant que possibles. Dans un article classique, M. Charolles (1978) a essayé de structurer les « appréciations naïves » des enseignants, qui évaluent la cohérence des productions des élèves, dans quatre méta-règles explicites portant sur les faits linguistiques.

- **Les règles de cohérence de Charolles**

La cohérence se manifeste au niveau global du texte. Ainsi, d'après Charolles, un texte ne peut être cohérent que s'il l'est au niveau microstructurel et au niveau macrostructurel. Les quatre méta-règles (de répétition, de progression, de non-contradiction, et de relation) qui assurent la cohérence « exigent que soient pris en compte des paramètres pragmatiques renvoyant aux participants à l'acte de communication textuelle » (Charolles, 1995, p. 14). Ce recours au hors texte explique selon Charolles l'inutilité d'une distinction cohésion-cohérence.

- **Méta-règle de répétition**

Un texte cohérent contient des éléments récurrents qui réapparaissent au cours de son développement et lui assurent la continuité. Ce fil conducteur est assuré par les procédés linguistiques suivants : la pronominalisation, la définitivisation, les référenciations contextuelles, les substitutions lexicales, les recouvrements présuppositionnels, et les reprises d'inférence. Ces procédés qui relient entre les phrases sont des liens cohésifs.

- **Méta-règle de progression**

Cette règle dépend de celle qui précède. C'est vrai que nous devons assurer la continuité dans le texte et éviter les ruptures mais cela ne veut pas dire qu'il faut reprendre infiniment la même matière. Le texte doit progresser et apporter de nouvelles informations. D'où la nécessité d'un équilibre entre les éléments répétés (les thèmes) et les éléments nouveaux (les rhèmes). Ce principe correspond à la règle de progression selon Charolles. Les chercheurs comme B. Combettes fournissent des exemples articulant thème et rhème afin de montrer comment s'assure le « périlleux équilibre [...] entre continuité thématique et progression sémantique (ou rhématique) » (Charolles 1995, p. 21). Celui-ci présente trois grands types de progression que nous avons analysés plus haut, il s'agit de la progression linéaire, la progression à thème constant et la progression à thèmes dérivés. Ces deux règles de répétition et de progression sont indispensables à la cohérence textuelle, et le maintien d'un équilibre entre elles permet au texte d'avancer : « l'absence d'apport d'information entrainerait une paraphrase perpétuelle ; l'absence de points d'ancrage renvoyant à un déjà-dit amènerait à une suite de phrases qui, à plus ou moins long terme, n'auraient aucun rapport entre elles » (Combettes, 1986, p. 69).

- **Méta-règle de non-contradiction**

D'après Charolles, « pour qu'un texte soit microstructurellement ou macrostructurellement cohérent, il faut que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence » (Charolles, 1978, p. 22). Ce principe est tiré de la logique, tout élément ne peut pas être vrai et non vrai en même temps. Ainsi pour tout objet textuel, nous ne pouvons pas attribuer des caractéristiques contradictoires au même moment. Le scripteur serait amené à éviter de donner des informations sur un fait et les contredire par la suite dans le même texte. Cette règle peut être introduite dans les autres règles, pour Alvarez « la règle de non-contradiction serait un cas particulier de la règle de relation » (Alvarez 1992, p. 6).

- **Méta-règle de relation**

« Pour qu'une séquence ou qu'un texte soient cohérents, il faut que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient reliés » (Charolles, 1978, p. 31). Cette règle semble indiquer une évidence, les actions et les événements relatés doivent être congruents. Autrement dit, la relation établit entre les éléments doit être parlante pour celui qui interprète le texte. Un rapport non-pertinent peut résulter d'une mauvaise utilisation d'un connecteur, la relation (« p » connecteur « q ») entre les faits « p » et « q » est incongruente dans le monde de référence du lecteur. Cette règle de relation est fondamentalement de nature pragmatique d'après Charolles, l'intention communicative des partenaires de l'acte de la communication doit être prise en compte. Et pour une que le texte soit cohérent, il faut une correspondance entre le monde de référence du scripteur et celui du lecteur. Les quatre méta-règles citées en haut « posent un certain nombre de conditions, tant linguistiques que pragmatiques, qu'un texte doit satisfaire pour être admis comme bien formé (par un récepteur donné, dans une situation donnée) » (Charolles 1978, p.33). Elles permettent d'assurer la cohérence.

- **Autres définitions de la cohérence**

La cohérence n'étant pas une propriété d'un texte, mais le résultat d'une mise en discours, il s'agit de choix, principalement d'ordre syntaxique, susceptibles de guider le lecteur dans l'identification des thèmes et dans l'interprétation des liens entre les prédications sur ces thèmes.

Pery-Woodley, (2000, p. 50)

La cohérence ne se trouve pas dans le texte mais c'est une interaction entre le texte et le hors-texte assurée par les interlocuteurs. Elle se construit par le scripteur et se reconstruit par le lecteur. Mais pour « qu'on puisse « partager la cohérence », il doit y avoir un savoir implicite, partagé entre l'énonciateur et le destinataire, sur les relations du monde que l'acte de langage fait intervenir » (Alvarez 1992, p. 11). Prenons l'exemple des productions écrites des étudiants, quand le professeur évalue un texte comme incohérent, cela veut dire que

l'interprétation qu'il en a fait ne correspond pas à sa vision du monde ; l'inverse est aussi vrai, si nous jugeons un texte comme cohérent, c'est parce que son interprétation correspond à notre vision du monde.

Normalement, nous écrivons des textes, qui sont par nature cohérents, car notre but est de communiquer avec les autres. Ainsi, le récepteur partant de ce principe doit chercher les liens sémantiques entre les énoncés : « Tout se passe comme si le « récepteur ignorant » faisait crédit de cohérence à l'émetteur, admettrait qu'il a ses raisons (supérieurs aux siennes) et s'efforçait précisément de les retrouver afin de reconstruire le suivi de son discours » (Charolles, 1978, p. 38). Ce principe paraît comme une évidence mais il nous rappelle le principe de coopération de Grice cité par F. Rondelli : « soit plusieurs énoncés engendrés à la suite, le récepteur considère qu'il doit exister une façon de lier ces énoncés, produits dans une certaine continuité pour montrer qu'ils entretiennent un certain rapport de sens » (Rondelli 2008, p. 574).

Ce processus d'interprétation, qui s'actualise d'une part chez le scripteur et d'autre part chez le lecteur, pose le problème de la cohérence elle-même qui peut être variable pour le même texte. Vu ainsi, la cohérence est dépendante de chaque interprétant. Toutefois, nous ne pouvons pas parler d'un phénomène exclusivement subjectif puisqu'il existe d'autres conditions qui influencent la cohérence d'un texte comme « le contexte et le genre de discours (qui) peuvent eux aussi fortement influencer l'interprétation d'un texte » (Shirley 2009, p. 25). Pour chaque genre le lecteur a des attentes précises. Dans un texte narratif, le mot « lion » peut suggérer des faits comme « parle » alors que dans un documentaire, le même mot fait penser au système alimentaire par exemple. Une interprétation cohérente est possible si le lecteur arrive à suivre les suggestions et les indications du scripteur. Cela impose au scripteur d'explicitement la cohérence de son texte. Pour C-T. Shirley (2009), dans certaines cultures linguistiques, les auteurs ont tendance à utiliser plus d'indications metatextuelles afin de guider le lecteur dans son interprétation, comme les auteurs anglophones d'articles de recherche, « c'est la responsabilité du rédacteur ou de l'émetteur du message de rendre explicite son argumentation » (Shirley 2009, p. 26). Ce travail rend le texte explicitement cohérent et aide le lecteur/récepteur dans son interprétation, contrairement aux textes implicitement cohérent ou incohérent. L'auteur ajoute que la communication écrite, comme mode spécifique de la transmission d'un texte, a un impact sur le choix de la stratégie et des formes de cohésion et de connexion ; car l'« absence d'un contexte partagé en temps réel implique dans bien des cas une exigence d'explicitation beaucoup plus forte que dans le cas d'un texte oral » (Shirley 2009, p. 26).

Cette vision de la cohérence est prometteuse dans le contexte scolaire et didactique. L'étudiant désirent guider et faciliter l'interprétation de son lecteur serait amené à exploiter toutes les ressources et expliciter sa stratégie d'écriture et de raisonnement (à l'aide de certains éléments formels telles que la cohésion et la connexion) afin que le texte soit clair et cohérent.

Conclusion

Le lien entre la cohésion et la cohérence, qui reste débattu entre les maintenant et les refusant, mène les linguistes à conserver les deux notions. Cependant, les deux phénomènes collaborent à deux niveaux afin d'interpréter le message, le premier niveau est d'ordre textuel alors que le deuxième est d'ordre discursif et pragmatique. « Un jugement de cohérence passe donc par une articulation de l'unité texte avec le contexte socio-pragmatique de l'interaction : autrement dit par la mise en relation du texte avec le discours qui l'a engendré » (Shirley, 2009, p. 27).

Références bibliographiques

- ALVAREZ Gerardo. 1992. « Cohérence textuelle et didactique des langues », *Langues et linguistiques*, n°18, pp.1-17. (En ligne), consulté le 24/12/2019, URL : https://www.lli.ulaval.ca/fileadmin/llt/fichiers/recherche/revue_LL/vol18/LL18_1_17.pdf
- BREZAR Mojca Schlamberger. 2002. « Le rôle syntaxique et pragmatique des connecteurs dans le discours argumentatif français », *Linguistica*, vol 42, n°1, pp. 89-110. (En ligne), consulté le 20/1/2020, URL : <https://revije.ff.uni-lj.si/linguistica/article/view/3964>
- CHAROLLES Michel. 1978. « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes. Approche théorique et étude des pratiques pédagogiques », *Langue Française*, n°38, pp.7-41. (En ligne), consulté le 20/1/2020, URL : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1978_num_38_1_6117
- CHAROLLES Michel. 1995. « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de Linguistique*, n°29, pp. 125-151. (En ligne), consulté le 21/12/2019, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00334043>
- CHAROLLES Michel. 2005. « Analyse de discours, grammaire de texte et approche grammaticale des faits de textualité », *Le français aujourd'hui*, vol 148, n°1, pp. 33-45. (En ligne), consulté le 4/1/2020, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2005-1-page-33.htm>
- CHAROLLES Michel. 2011b. « Cohérence et cohésion du discours ». Dans K.Hölker et C. Marelllo (éds), *Dimensionen der Analyse Texten und Diskursivent – Dimensioni dell'analisi di testi e discorsi*, pp. 153-173. (En ligne), consulté le 29/12/2019, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00665838/document>
- COMBETTES Bernard. 1986. « Introduction et reprise des éléments d'un texte », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°49, pp. 69-84. (En ligne), consulté le 10/2/2020, URL : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1986_num_49_1_2451
- COMBETTES Bernard et CHAROLLES Michel. 1999. « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française*, n°121, pp. 76-116. (En ligne), consulté le 8/1/2020, URL : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1999_num_121_1_6280

- GRZMIL-TYLUTKI Halina. 2016. « Initiation à la linguistique textuelle ». Dans J. Górnikiewicz, B. Marczuk et I. Piechnik (éds), Kraków, Biblioteka Jagiellońska, pp. 15-58. (En ligne), consulté le 3/1/2020, URL : https://ruj.uj.edu.pl/xmlui/bitstream/handle/item/38927/grzmil-tylutki_initiation_a_la_linguistique_textuelle_2016.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- PERY-WOODLEY Marie-Paule. 2000. *Une pragmatique à fleur de texte : approche en corpus de l'organisation textuelle* (Mémoire présenté pour l'obtention d'une Habilitation à Diriger des Recherches, Université Toulouse le Mirail : Toulouse II). (En ligne), consulté le 7/2/2020, URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00410572>
- RIEGL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René. 2009. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.
- RONDELLI Fabienne. 2008. *La cohérence des textes : entre préoccupations didactiques et questionnements linguistiques*. Communication présentée au Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08, Paris. (En ligne), consulté le 16/12/2019, Url : <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08139.pdf>
- SHIRLEY Carter-Thomas. 2009. *Texte et contexte : pour une approche fonctionnelle et empirique* (Mémoire de synthèse en vue de l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III). (En ligne), consulté le 27/12/2019, URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00482108v1/document>